

ARRETE MUNICIPAL n° 2025.47

Objet :
Mise en demeure
Alpes Services Environnement

Le Maire de la Commune de SAINT-JORIOZ,

- ◆ Vu le Code de la sécurité intérieure et notamment les articles L.111-1 ; L.131-1 ; L.511-1,
- ◆ Vu le code de la voirie routière à l'article L141-9 et du code rural et de la pêche maritime à l'article L161-8,
- ◆ Vu le courrier accusé-réception de mise en demeure adressé à LP environnement le 13 février 2025,
- ◆ Vu les procès-verbaux N°78/2024 et 23/2025 constatant la non remise en état du domaine public,
- ◆ Considérant que malgré la mise en demeure intentée, aucune démarche de régularisation n'a été effectuée.

ARRÊTE

Article 1 :

Monsieur Mikka PAWLOWICZ, Président de la société Alpes Services Environnement (anciennement LP environnement) est mis en demeure, dans un délai de 10 jours à compter de la notification du présent arrêté, de faire procéder à la remise en état du domaine public, en l'espèce, l'enrobé du chemin rural situé au 474 route du Villaret 74410 SAINT-JORIOZ.

Article 2 :

Dans le cas où l'obligation prévue à l'article 1 ne serait pas satisfaite dans le délai prévu et indépendamment des poursuites pénales qui pourraient être engagées, il pourra être pris à l'encontre de monsieur Mikka PAWLOWICZ, les sanctions prévues aux articles L141-9 du code de la voirie routière et L161-8 du code rural et de la pêche maritime à savoir l'imposition d'une contribution proportionnelle aux dégâts causés.

Article 3 :

La présente décision peut faire l'objet d'observations écrites dans un délai de 10 (dix) jours qui suivent la date de notification du présent arrêté par la personne visée ou par une personne mandatée par celle-ci

Article 4 :

Le présent arrêté sera :

- ◆ TRANSMIS A :
 - ✓ Monsieur le Préfet de la Haute Savoie,
 - ✓ Monsieur l'Adjudant-chef, Commandant la gendarmerie de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le chef de service de la police municipale de Saint-Jorioz,
 - ✓ Madame la Directrice Générale des Services de Saint-Jorioz,
 - ✓ A Monsieur PAWLOWICZ Mikka (71 chemin des Blanchets 74540 CHAPEIRY)
- ◆ Pour information et exécution chacun en ce qui les concerne.
- ◆ Diffusé sur le site internet de la commune : www.saint-jorioz.fr

A SAINT-JORIOZ
Le 01 avril 2025

Arrêté rendu exécutoire
par la transmission
en Préfecture le
9/04/25

Le Maire
Michel BEAL

